



Vienne Nature

Société de Protection de la Nature et de l'Environnement dans la Vienne

Association déclarée Loi 1901, agréée au titre de la Loi sur la Protection de la Nature du 10 juillet 1976 et agréée comme Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire, affiliée à France Nature Environnement, membre du GRAINE Poitou-Charentes et de Poitou-Charentes Nature.

Assemblée Générale de Vienne Nature du 17 mars 2012

RAPPORT MORAL 2011

Respecter nos objectifs

La participation au débat public, l'inventaire et la préservation du patrimoine naturel dans son ensemble et l'éducation à l'environnement, constituent les missions essentielles de notre association, clairement énoncées dans nos statuts. Celles-ci furent de nouveau assurées en 2011 avec toujours autant de diversité dans notre champ d'intervention.

Il y a bien sur une continuité dans nos activités ne serait-ce que par le suivi des dossiers lourds comme la LGV SEA qui demande un investissement de tous les instants tant pour les bénévoles que les salariés. Le rythme imposé par Cosea reste à la limite du supportable comme nous l'avions déjà signalé l'année dernière. Arriver à faire valoir nos idées en matière d'environnement, négocier les mesures compensatoires et faire respecter les engagements de l'état relève parfois de l'héroïsme. Et le projet de liaison Poitiers-Limoges fait son retour officiel sur le devant de la scène ! Nous n'en avons donc pas fini participation à la déclinaison départementale de la TVB (Trame Verte et Bleue), de la SCAP (Stratégie de Création d'Aires Protégées), le SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages), paraît évidente, il semble se profiler actuellement qu'aucun financement ne soit envisagé pour rétribuer notre expertise. Il s'agit-là d'un contexte général, restrictions budgétaires obligent ! Et il est à craindre que cela ne s'arrange pas dans les années à venir.

Il y a, bien entendu, les dossiers au long cours qu'il faut continuer à porter à différents niveaux, selon que l'on soit prestataire ou coordinateur (Natura 2000, Plan Loire, par exemple), et la vingtaine de commissions auxquelles nous participons régulièrement. Outre leur importance pour la préservation des milieux sur des superficies importantes, ces dossiers sont aussi pour nous une façon de montrer notre savoir-faire. Nous devons donc rester irréprochables dans la gestion et leur suivi. Enfin nous sommes également un acteur important de la fédération régionale Poitou-Charentes Nature.

Nos partenaires

Notre implication au sein de Poitou-Charentes Nature reste sans faille, il faut dire aussi que nous partageons les mêmes locaux. Cela peut paraître un détail, mais en fait pas du tout. Cette proximité fait de Vienne Nature un témoin et un « auxiliaire » privilégié de Poitou-Charentes Nature. Si cela présente des avantages il faut aussi y reconnaître certains inconvénients. Il serait utile que les autres Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement membres se rapprochent de Poitou-Charentes Nature. Les projets d'inventaires régionaux suivent leur cours (atlas des lépidoptères diurnes par exemple), arrivant pour certains à leur terme cette année comme celui sur les chauves-souris forestières. Mais la grande affaire en 2011 est la publication de l'atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes. Les réserves émises en 2010 sur l'investissement de plusieurs de nos partenaires associatifs dans ces projets se sont vérifiées encore en 2011. Accouchement difficile donc, mais le bébé présente bien. Nous en parlerons plus longuement dans le CR d'activités.

La plupart de nos actions n'auraient pu être réalisées sans le soutien financier en particulier du Conseil Général de la Vienne et du Conseil Régional. Qu'ils soient donc ici remerciés.

Plusieurs démarches ou études ont par ailleurs été entreprises en collaboration avec nos partenaires associatifs habituels : la LPO 86, l'UFC 86, Vienne Agrobio, l'ACEVE, le CREN.



Vienne Nature

14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE

Tél. 05 49 88 99 04 – Fax. 05 49 88 98 78

E-Mail. vienn.nature@wanadoo.fr



Une activité toujours intensive

Le CR d'activités que tout le monde a reçu permet de montrer que nous n'avons pas chômé en 2011. Je ne vais pas m'éterniser sur le sujet d'autant plus qu'il vous sera proposé bientôt un choix des actions menées cette année. Si 2010 était sous le signe de la biodiversité, 2011 fut l'année de la chauve-souris et de la forêt. Nous avons donc axé nombre de nos animations et de notre communication sur ces thématiques (site internet, circulaire, presse, sortie, conférences). Le programme de sortie, dont Vienne Nature à la charge de concevoir le calendrier départemental pour l'ensemble des APNE partenaires, attire de plus en plus de participants. Un gage de réussite pour des thématiques de plus en plus diversifiées, réservées aux adhérents, ou grand public. Plusieurs centaines de personnes ont participé à ces sorties.

Agrandissement de l'équipe salariale

La charge de travail a encore augmenté cette année et il en découle des évolutions dans l'organisation de l'équipe des salariés. Après l'intégration de Lucie Texier en 2010, c'est Nicolas Tranchant qui a rejoint notre équipe pour un CDD dévolu aux ENS (Espaces Naturels Sensibles).

L'équipe salariale de Vienne Nature compte donc aujourd'hui 7 personnes.

La volonté de repenser l'organisation de l'équipe salariale affichée en 2010 n'a pas pu être menée à bien cette année. Des entretiens individuels ont toutefois permis de faire le point sur les désirs de salariés en matière d'évolution de poste et de formation.

Le nombre d'adhérents en hausse

L'augmentation du nombre d'adhérents se poursuit ce qui est encourageant même si le seuil des 400 adhérents n'est pas encore franchi ! Il faut en faire un objectif pour 2012. Nul doute que notre présence sur de nombreux fronts et l'intérêt des animations proposées tout au long de l'année y sont pour beaucoup. Il faut donc insister dans ce sens.

Car en parallèle le nombre de bénévoles actifs stagne et cela s'en ressent dans la charge de travail qui incombe aux « habitués ». Le sentiment de lassitude peut apparaître quand s'instaure l'obligation au détriment du plaisir.

Il est indispensable d'inciter les gens à adhérer à Vienne Nature. C'est un sujet récurrent, mais c'est la seule solution pour assurer le renouvellement des membres du CA par exemple, et aussi bien entendu pour continuer à faire du bénévolat l'une des composantes majeures de notre association.

Encore un bon bilan

2011 s'inscrit dans la continuité des efforts consentis depuis quelques années. La reconnaissance de nos compétences dans le domaine naturaliste s'impose encore et on fait appel à notre expertise de plus en plus souvent. De fait nous ne manquons pas de travail et avons même dû en refuser cette année. La création d'un pôle juridique auquel nous avons associé nos partenaires associatifs (ACEVE, UFC86, Adema, Vivre en Clain, Collectif anti TGV) démontre notre capacité à rassembler les énergies et à mutualiser les informations. Une situation qui va encore s'affirmer avec la nouvelle loi sur l'agrément des associations qui va sanctionner les petites d'entre elles. Notre bilan financier est bon, et notre trésorerie nous assure une certaine sécurité. Le contexte économique défavorable doit cependant nous inciter à la prévoyance pour assurer la pérennité des emplois.

Projets 2012

La poursuite des actions en cours auxquelles viendront s'ajouter de nouveaux projets même si certains, faute de financement, devront être abandonnés.

Il faut aussi compter avec les projets bénévoles, et l'année 2012 sera placée sous le signe du blaireau, dont une enquête devrait nous permettre à terme une estimation de la population départementale.

Notre association dans son rôle de veille environnementale saura faire valoir ses idées, alerter les pouvoirs publics et poursuivre son travail d'inventaire du patrimoine naturel du département.

Olivier PREVOST, Président de Vienne Nature